

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR UNE EXPERTISE DES GRANDS SINGES ET PROSIMIENS DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE NGOULMENDJIM-GABON

Dans le cadre du déploiement du Plan Stratégique Gabon Emergent, l'Etat Gabonais a l'ambition de développer une offre d'électricité durable, diversifiée et accessible pour tous.

Pour participer à cet objectif, l'Etat Gabonais et le Groupement composé du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) et du Groupe industriel Eranove ont signé, le 21 octobre 2016, un contrat de concession pour la conception, le financement, la construction et l'exploitation de l'*aménagement* hydroélectrique du site de Ngoulmendjim (le « **Projet Ngoulmendjim** »).

Dans le cadre de l'instruction du Projet Ngoulmendjim, le Consortium a créé un véhicule spécial (SPV) sous la forme d'une société anonyme de droit Gabonais dénommée **ASOKH ENERGY (« le Client »)**, pour assurer la Maitrise de l'Ouvrage du Projet et plus tard l'exploitation et la maintenance des ouvrages

Asokh Energy souhaite engager un Bureau d'Etude en biodiversité pour une étude spécifique sur les petits singes de la famille des Prosimiens et sur les grands singes dans le périmètre du barrage du Projet qui consiste à :

- Réaliser des expertises spécifiques aux petits singes de la famille des Prosimiens et aux grands singes dans le paysage du barrage afin d'optimiser la compensation. L'objectif de ces investigations complémentaires sera notamment d'affiner les connaissances sur (i) le nombre de groupes de Prosimiens et de grands singes (actuellement deux groupes de chimpanzés et un groupe de gorille ont été identifiés), (ii) les effectifs de chaque des groupes et (iii) la cartographie de leurs territoires (nidification, nourrissage et transit) afin d'identifier les menaces concrètes sur ces espèces.
- Proposer les mesures permettant d'éviter et/ou de réduire l'impact potentiel du projet sur les grands singes et les Prosimiens, durant la phase de construction, de mise en eau et d'exploitation. Les impacts sont définis dans l'EIES du projet.

Aussi Asokh Energy invite les Bureaux d'Etude en biodiversité possédant les qualifications et l'expérience pour exécuter l'ensemble des prestations ci-dessus décrites, à manifester leur intérêt en soumettant une brève description de l'expérience et des qualifications pertinentes du Bureau d'Etude.

La manifestation d'intérêt doit être rédigée en langue française uniquement et ne doit pas dépasser 15 pages.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être fournies par courrier électronique (email) à l'adresse du Projet: projet.ngoulmendjim@eranove.com avant le 31 mai 2020 à minuit (GMT)